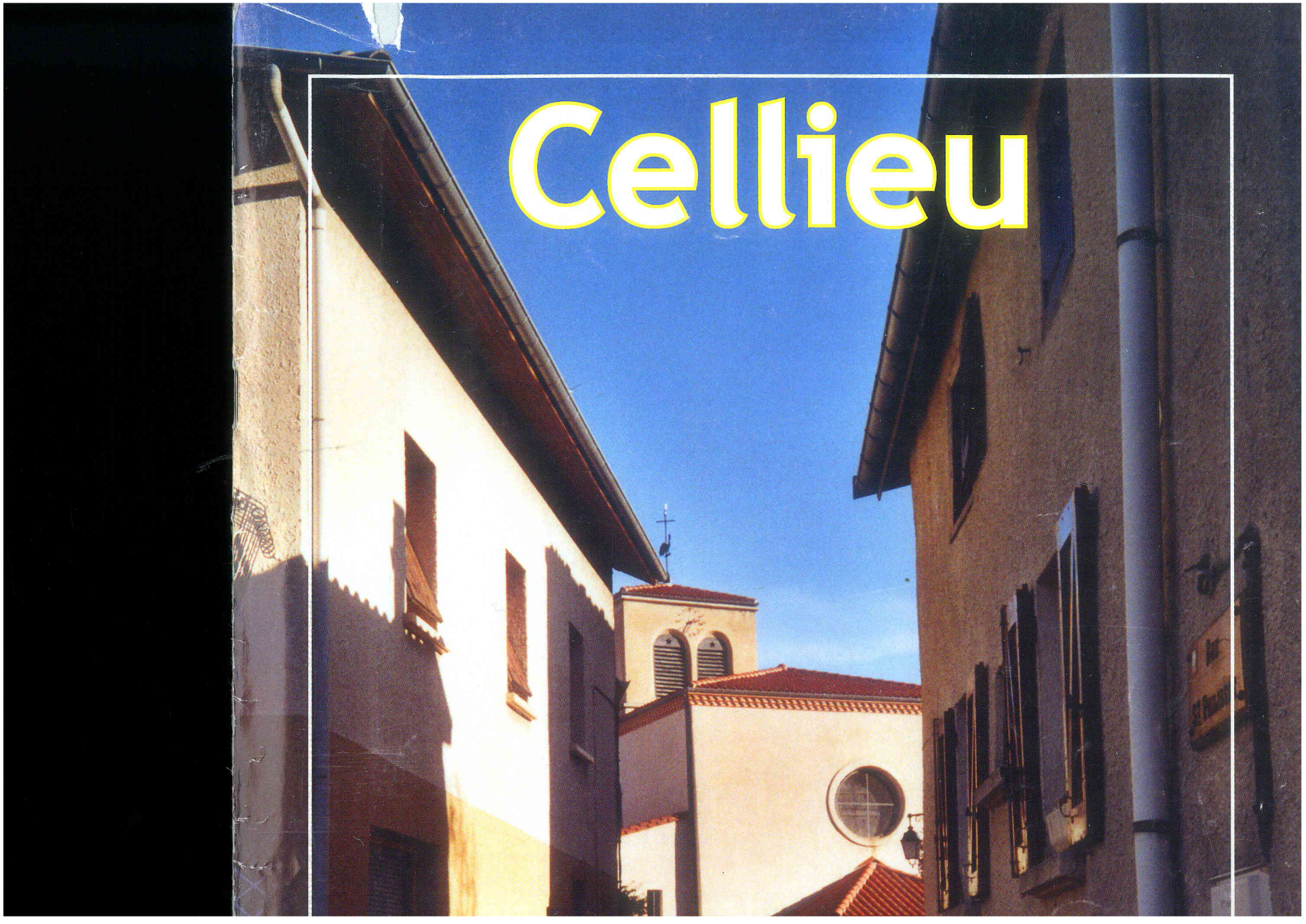

Cellieu

SOMMAIRE

PAGES

1 Le mot du maire

2 A 45 - Motion du conseil municipal

3 Plan des trois variantes

4 Chiffres sur exercice 2002

5 Nouveaux commerces
Urbanisme – Voirie communale
Téléphonie mobile

6 Syndicat des Eaux Cellieu-Chagnon

7 Syndicat intercommunal des Roches

8 Ordures ménagères

9 Calendrier des manifestations 2004

10-11 Réglementation en vigueur

12 Formalités administratives

13 Suite formalités / A votre service

14 Réalisations 2003

15 Projets

16 Dictée en fête - CLSH - Cantine

17 Infos CLIC
Club Loisirs Amitiés
CCAS/ADMR

18 Groupe APARTÉ
ACCA - Comité des
Fêtes - Comité de Fleurissement

19 Ecoles Publiques

20 Ecole St-Joseph

21 JS Cellieu
Handball Club du Pays de la Cerise

22-23 Maison Pour Tous

23 Ludobus du Pays du Gier

24 Association de Défense du
Site de Cellieu

25 Université pour Tous

26 Notre future centenaire

27 Photo des classes en 3
Notre doyen

28 Etat Civil

Moutot GC

MOUTOT GENIE CIVIL SARL
BP 16 - 42520 ST PIERRE DE BOEUF

TRAVAUX PUBLICS
CANALISATIONS
LOCATION DE MATÉRIEL

Tél : 04 74 87 11 74 Fax : 04 74 87 96 51
Voiture : 06 75 20 76 00
Siège social : 07340 St-Jacques d'Atticieux
SARL au capital de 40 000 Euros
RCS Annonay B 388 538 662 - SIRET 388 538 662 00015 - APE 452U

BAR TABAC RESTAURANT

Le Cellieutin

POTÉE - RAPÉE - ASSIETTE CAMPAGNARDE
RACLETTE - FONDUES - PIERRADE

42320 CELLIEU Tel : 04.77.73.90.53

LAROCHE PATRICK
ARTISAN
REFECTION DE FACADES
MAÇONNERIE RESTAURATION
COUVERTURE

La Jardière 42320 CELLIEU
Tél/Fax : 04 77 73 40 62 Port. : 06 07 25 49 23

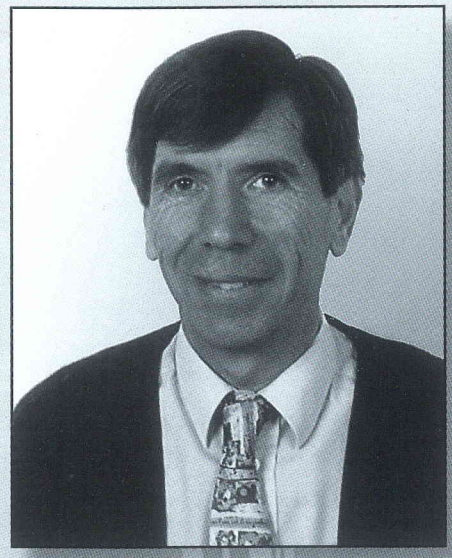
Fabrication - Rénovation - Pose
Toutes menuiseries

Caillebotis
Pergola
Garage bois
etc...

Canale menuiserie

Thonnerieux
42320 CELLIEU
Tél/fax : 04.77.73.35.61

LE MOT DU MAIRE



L'année 2003 touche à sa fin. Elle fut très particulière à bien des égards, notamment par des conditions climatiques exceptionnelles, au niveau communal, départemental et national.

Notre commune a ainsi été touchée par le gel de printemps, la grêle du mois de mai, la canicule et la sécheresse de l'été et dernièrement les fortes pluies avec toutes leurs conséquences sur le plan humain, économique et écologique. Nos arboriculteurs ont payé un lourd tribut pour ses calamités.

Puis vint, le sinistre du 2 octobre 2003, sur la Commune de Saint-Romain-en-Jarez. C'est ainsi que par solidarité, la commune a apporté son aide matérielle en proposant ses salles afin que la vie associative soit maintenue. Dans sa séance du 5 novembre 2003, le conseil municipal a également fait un geste de générosité en leur attribuant une subvention de 1 500 €.

Malgré cela, notre commune a continué ses travaux, principalement sur le hameau de Salcigneux avec l'alimentation en gaz de ville, la dissimulation des réseaux "Rue du Bois des Côtes" et la mise en sécurité aux abords de l'école ainsi qu'aux portes de ce hameau, suivi par un aménagement paysager. Ces travaux étaient très attendus mais devaient être suivis de près pour être menés correctement.

Sur le plan sportif, d'autres projets voyaient leur aboutissement. C'est ainsi que le Syndicat des Roches a investi dans un terrain de football synthétique. Nos communes de Cellieu et Chagnon peuvent être fières d'une telle réalisation, qui est certainement l'une des premières de la région par rapport à leur taille respective. Le syndicat poursuit ses aménagements par la construction d'une salle d'évolution gymnique.

Quant à nous, nous allons continuer la transformation de notre village ; car cela devient indispensable pour l'amélioration du service rendu à nos habitants. Pour ce faire, la restructuration du centre de vie est en cours. Nous allons réaliser un commerce multi-services, un salon de coiffure et le transfert du bureau de poste, qui permettra d'agrandir et de rendre plus fonctionnelle la salle polyvalente. Nous finirons par la réhabilitation d'un local communal en maison des associations.

Nous allons sécuriser la "Rue des Cerisiers" et la "Rue des Vergers", puis terminer l'étude et la mise en oeuvre de l'aménagement de l'entrée du village (aires de stationnement et rond point). Il reste également à prévoir l'assainissement et l'évacuation des eaux pluviales au lieudit "Couttanges" et une partie à réaliser conjointement avec la Commune de Valfleury, pour le secteur de la "Michaude".

Par ces travaux, la commune essaie d'améliorer la qualité de vie de chacun et de préserver l'environnement. C'est ainsi que pour la deuxième année consécutive, lors de la réfection des voies communales, elle fait mettre des granulats enrobés par un liant bio, qui est élaboré à base d'huile végétale non volatile. Ce dernier permet un très bon contact avec l'existant.

Par ces réalisations, la commune s'inscrit dans une démarche de développement durable. Nous retrouvons également cette même démarche au sein du Syndicat Intercommunal du Pays du Gier dans le contrat rivière, dont nous bénéficierons des actions par le biais du traitement des affluents du Gier.

Pour conclure, je tiens à remercier l'ensemble des associations, qui par leur travail et leur dynamisme proposent aux habitants une multitude d'activités et de services en animant notre village. Je souhaite à chacun de passer de joyeuses fêtes et une très belle année 2004. Qu'elle apporte la santé et le bonheur pour vous et vos proches. Cordialement vôtre.

Alain **VERCHERAND**.

AUTOROUTE A45

Dans sa séance du 30 juin 2003, le conseil municipal s'est prononcé comme nous l'avions signalé dans la feuille d'information pour la variante n° 3 et a adressé au Ministère de l'Equipement un voeu sur la bande des 300 mètres. A l'heure actuelle, nous n'avons pas plus d'informations que celles communiquées par la presse.

Nous vous transmettons les variantes proposées (voir plan ci-contre) ainsi que le texte du voeu. Nous ne manquerons pas d'informer la population et les associations de l'évolution de ce dossier.

Voeu du conseil municipal de Cellieu sur le dossier du Ministère de l'Equipement concernant la bande des 300 mètres - A 45

Lors du Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire du 26 Mai 2003, le gouvernement a chargé le Préfet de la Région Rhône-Alpes d'engager, dans le mois de juin 2003, une consultation locale sur les différentes variantes des bandes de 300 mètres concernant l'A 45 Saint-Etienne/Lyon.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le dossier de consultation "études d'avant projet sommaire" élaboré par les services de l'Equipement.

Le Conseil Municipal réitère son opposition au fuseau du kilomètre imposé. En effet, ce fuseau est très pénalisant pour la Commune de Cellieu et pour l'arboriculture.

Le Conseil Municipal s'est alors posé la question s'il devait se prononcer sur une des variantes proposées ou s'abstenir.
Après discussion, il a été décidé de choisir une variante en vue de définir la bande des 300 mètres.

Le Conseil Municipal refuse catégoriquement les variantes 1 et 2 du secteur 4 de la section A. Ces variantes sont inadmissibles pour les arboriculteurs car elles touchent une zone fortement exploitée et endommageraient le paysage, créant ainsi des nuisances sonores élevées. Ces deux variantes auraient aussi l'inconvénient de morceler les exploitations. Cellieu vit essentiellement de l'arboriculture avec des exploitations appartenant à de très jeunes arboriculteurs dynamiques, qui seraient trop pénalisés par les variantes 1 et 2.

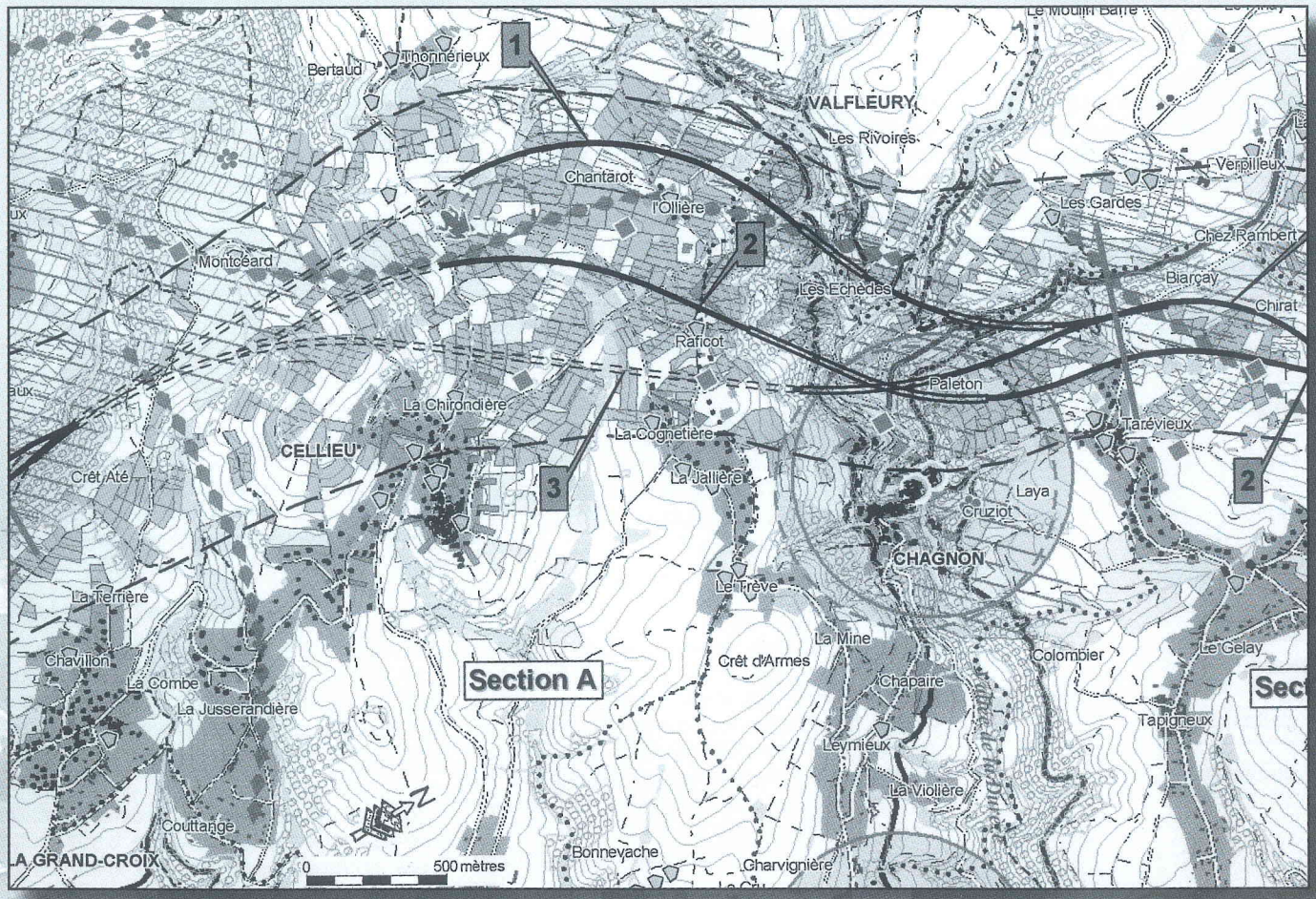
Cellieu demande à ce que la variante 3 soit privilégiée et que la question du coût ne soit pas un facteur déterminant mais plutôt de retenir celui de la qualité de vie, de l'environnement et du développement arboricole.

Toutefois, il serait indispensable par mesure de sécurité de prévoir le réaménagement de l'actuelle A47 en la mettant à 2 fois 3 voies.

Les élus de Saint-Etienne Métropole, réunis le 22 Mai 2003, se sont prononcés sans ambiguïté pour "un projet alliant irrigation du territoire de la Loire et du Rhône et développement durable avec une attention particulière aux collectivités traversées".

Le développement durable concilie développement économique, équité sociale et préservation de l'environnement. Saint-Etienne Métropole s'est positionnée fortement dans le développement durable avec le lancement d'un agenda 21, le premier d'une agglomération de cette taille, d'un centre de ressource régional, national et international (francophonie), la création d'outils de sensibilisation...

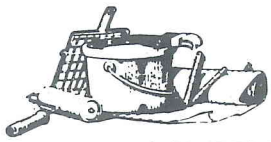
Le Conseil Municipal de Cellieu, membre de Saint-Etienne Métropole, et son Maire, relèvent une contradiction forte entre la politique des élus de Saint-Etienne Métropole en faveur de la protection de l'environnement et la priorité, nettement affichée, donnée aux contraintes économiques quant à la réalisation de l'A45. Ils comptent sur l'appui ferme des élus de Saint-Etienne Métropole et des services de l'Etat pour que les décisions prises le soient en parfaite cohérence avec le défi environnemental de Saint-Etienne Métropole.



Plan des trois variantes proposées au sein du fuseau du kilomètre

Partie en tunnel

Platrerie Peinture



DÉCORATION
FAÇADE

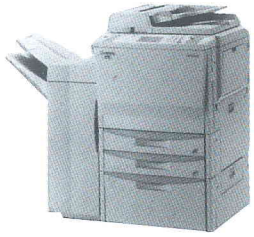
LAURENT Jean-Louis
04 77 20 75 78

3, lotissement "Les Genêts" - 42320 Saint-Christo-en-Jarez

- Copieurs numériques et analogiques
- Reprocopieurs - Télécopieurs
- Imprimantes laser
- Connexions informatiques
- Systèmes multi-fonctions
- Vente/loc./neuf/occasion

Evolution 42

KYOCERA mita

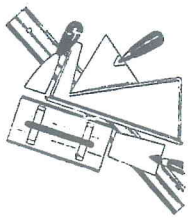


42, rue Albert Poÿlo
42000 Saint-Etienne

Fax : 04 77 92 04 29

www.evolution42@wanadoo.fr

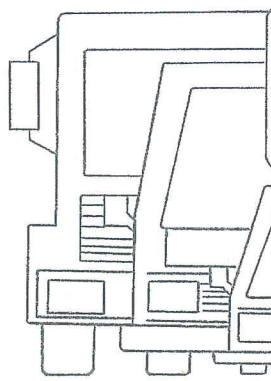
Tél : 04 77 92 04 25



Maçonnerie Générale
Entreprise BASSON

tous travaux
rénovation
couverture
aménagement extérieur
dallage
ramonage

Liversin
42320 CELLIEU
Tél. 04 77 73 69 04



G.C.
GARAGE
(Anc. PELLETIER)

175 RUE DU CANAL
42320 LA GRAND-CROIX

Tél : 04 77 73 22 08
Fax : 04 77 73 19 81

QUELQUES CHIFFRES SUR L'EXERCICE 2002

Commune de Cellieu - strate de 701 à 2000 habitants - Population 1 508 habitants

	€ / Hab.(2002)	Moyenne 2001	% dans (1)
FONCTIONNEMENT			
Produits de fonctionnement réels (1)	**500**	**530**	
dont :			
- Dotations de l'Etat	206	203	41.16 %
- Impôts locaux	264	234	52.86 %
- Reversement intercommunalité	41	27	0.08 %
Charges de fonctionnement réelles	**391**	**413**	0.78 %
dont :			
- Charges de personnel	156	139	31.14 %
- Subventions et participations	97	63	19.39 %
- Intérêts de la dette	9	37	1.87 %
Résultat comptable	109	117	21.74 %
AUTOFINANCEMENT			
- Capacité d'autofinancement brute	109	117	21.74 %
- C.A.F. Nette de la dette	76	33	
INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	147	264	
financées par :			
- CAF nette	76	33	51.98 %
- Emprunts	0	538	0.00 %
- Subventions	44	88	29.95 %
DETTE			
Encours au 31.12 (2)	91	572	0.8 %
Annuité (3)	38	116	7.69 %

(2) Encours / CAF Brute

(3) Annuité / Produits de fonctionnement

Rappel : *le taux des trois taxes est inchangé depuis 1990.*

PRÉCISIONS SUR LES DEUX NOUVEAUX COMMERCES

Nous avons pris un peu de retard, mais le projet est en bonne voie. Le permis de construire a été délivré début novembre, l'appel d'offres pour la consultation des entreprises est en cours. Les travaux de construction vont commencer en tout début d'année 2004.

Les deux dossiers pour l'installation d'un centre multi-services et d'un salon de coiffure sont en cours d'étude auprès des chambres consulaires.

URBANISME : ÉVOLUTION LÉGISLATIVE

La Loi "Urbanisme et Habitat" du 2 juillet 2003 modifie la Loi "Solidarité et Renouvellement Urbain" de décembre 2000.

Les dispositions de ce nouveau texte concernent les domaines suivants :

- schéma de cohérence territoriale : davantage de liberté ;
- plans locaux d'urbanisme : des procédures simplifiées ;
- permettre le développement durable des communes rurales ;
- résoudre le problème de financement des réseaux ;
- communes de montagne : un aménagement de qualité.

VOIRIE COMMUNALE

Le reclassement de la totalité de la voirie communale s'est achevé par l'enquête publique s'y rapportant le 15 décembre 2003.

Une délibération du Conseil Municipal sera ensuite prise pour entériner ce classement.

Cette mise à jour d'une partie du patrimoine communal permettra à Cellieu, d'obtenir les subventions nécessaires à l'entretien de la nouvelle voirie.

TÉLÉPHONIE MOBILE

Face aux nombreuses sollicitations des opérateurs de téléphonie mobile pour l'implantation d'antennes relais sur notre commune et devant les interrogations que suscitent de telles installations sur leurs conséquences en matière d'environnement et de santé publique, Cellieu a souhaité être associée au groupe de travail de Saint-Etienne Métropole chargé d'élaborer une charte sur la téléphonie mobile.

Cette charte, dont le but est de concilier une démarche de développement durable avec des enjeux socio-économiques, devra être signée par Saint-Etienne Métropole et tous les opérateurs.

L'application de cette charte reste toutefois de la compétence exclusive des maires de chaque commune.

Un projet de charte a été rédigé au sein du groupe de travail de Saint-Etienne Métropole.

Les négociations avec les opérateurs ont été engagées dès le mois de décembre.

SYNDICAT DES EAUX CELLIEU-CHAGNON

L'année 2003 a été marquée par une très forte sécheresse, malgré ces conditions difficiles nous n'avons pas eu à déplorer de coupure d'eau, preuve que notre réseau est efficace.

Les limitations préfectorales d'utilisation de l'eau potable nous ont aussi aidés en ralentissant la consommation aux heures de pointe.

Le barrage du Dorlay a montré que sa capacité était suffisante (baisse de niveau de 7,50 m de hauteur et 1 500 000 m³ d'eau disponible mi-septembre).

ETUDE DIAGNOSTIQUE :

Une consultation a été lancée, cinq entreprises ont répondu. La société Merlin de Lyon, qui nous a fait la proposition la plus intéressante, a été retenue.

L'étude a commencé en septembre, en voici synthétiquement le déroulement :

Phase 1 *:* saisie informatique des plans et équipement de notre réseau, analyse du fonctionnement, analyse de la structure de consommation d'après les données existantes.

Phase 2 *:* cette phase est une phase de terrain, campagne de mesure par secteur, recherche de fuite.

Phase 3 *:* diagnostic du fonctionnement futur en fonction de l'évolution prévisible de population, proposition d'aménagement.

Le résultat de cette étude nous aidera à définir les travaux envisagés et donnera une orientation sur une vingtaine d'années.

Le Conseil Général conseille fortement ce type d'étude garante d'une bonne analyse technique et d'une bonne utilisation des subventions.

Coût total de l'étude H.T. : 23 200 €
et 2 200 € pour la maîtrise d'oeuvre.

Taux de subvention : 70 %.

Durée prévisionnelle : 6 mois.

PROBLÈME DE CHLORATION :

Le plan vigipirate renforcé, activé en septembre 2001, est toujours en vigueur. Il impose à l'exploitant du réseau un renforcement de la désinfection de l'eau par un dosage plus important du chlore. Une dose d'agent actif de 0,3 mg/l en sortie de réservoir et 0,1 mg/l en tout point du réseau doit être maintenue afin de détruire une éventuelle contamination bactériologique ou toxique. Habitués à avoir une eau très peu chlorée, quelques abonnés ont remarqué une odeur de chlore liée à ce nouveau dosage.

La Lyonnaise des Eaux est très sensible à ce problème et maintient le taux de chlore à une valeur minimum tout en restant dans la réglementation. Toutes les remarques ont été prises en compte et des mesures effectuées sur le terrain : il n'a pas été détecté de taux anormalement élevé.

Un petit truc : il suffit de laisser l'eau dans une carafe ouverte au frigo, pendant quelques heures pour que le chlore s'évapore.

TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2003 :

Renforcement du Trêve : prolongement de la colonne de 150 mm venant de Cellieu du carrefour du Trêve jusqu'au haut de Leymieux (300 m environ), installation de 2 hydro-stabilisateurs, un pour la colonne de 80 mm desservant Chagnon, un pour la colonne de 80 mm desservant Leymieux.

Coût total des travaux : 40 000 € H.T.
- Taux de subvention : 48 %.

RAPPORT SUR L'EXERCICE 2002 :

- Nombre d'abonnés : 849
- Volume consommé : 84 322 m³
- Rendement technique du réseau : 81.9 % ;
- Nombre d'analyse DDASS effectué : 17
- Nombre de paramètres bactériologiques ou physico-chimiques non conformes : 0

RAPPELS :

Lors de travaux : Attention aux réseaux !

Lorsque vous faites réaliser des travaux : sous solage, tranchées, terrassements, il est impératif de vous assurer qu'il n'y a pas de réseau enterré. Les renseignements peuvent être obtenus en Mairie pour canalisation d'assainissement ou directement auprès de la Société Lyonnaise des Eaux pour l'eau potable. Généralement, les entrepreneurs se chargent eux-mêmes d'établir une déclaration d'intervention de travaux qui vous couvrira en cas de problèmes.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ROCHES

L'année 2003 aura vu la réalisation du premier projet, à savoir l'aménagement du terrain de football en gazon synthétique.

Ces travaux ont commencé le 12 Mai pour une durée totale de onze semaines et se sont donc achevés fin juillet 2003.

L'éclairage a été également refait à neuf et le tout a été sécurisé par l'installation d'une clôture. Cette réalisation tant attendue est donc opérationnelle et fait déjà le bonheur des licenciés de la Jeunesse Sportive de Cellieu.

Quant au deuxième projet : réalisation d'une salle d'évolution gymnique, les travaux ont commencé vers la mi-octobre. Cette construction devrait durer huit à neuf mois et nous espérons être d'ici la fin de l'année "hors d'eau, hors d'air".

Le plan de financement définitif vous sera donné en 2004, lorsque nous aurons tous les chiffres exacts des investissements.

Quant au fonctionnement, le budget 2003 est très proche de celui de 2002, à l'exception d'une provision pour le paiement des intérêts du "court terme" concernant la T.V.A. dans l'attente de son remboursement.

RAPPEL DU PLANNING D'UTILISATION DE LA SALLE OMNISPORTS DES ROCHES

Saison 2003/2004

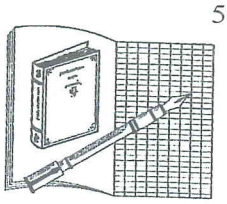
Lundi :	de 13 H 30	à	15 H 30 :	école de Chagnon ;
	de 20 H 00	à	22 H 00 :	rollers MPT ;
Mardi :	de 13 H 30	à	17 H 00 :	lycée Ste Anne ;
	de 17 H 00	à	20 H 00 :	handball ;
	de 20 H 00	à	22 H 00 :	volley ;
Mercredi :	de 8 H 00	à	12 H 00 :	lycée Ste Anne ou St Vincent ;
	de 14 H 00	à	15 H 00 :	rollers MPT ;
	de 15 H 00	à	16 H 00 :	foot ;
	de 16 H 00	à	20 H 00 :	basket St-Romain-en-Jarez ;
Jeudi :	de 8 H 00	à	12 H 00 :	lycée St Vincent ou Ste Anne ;
	de 13 H 30	à	16 H 30 :	écoles Cellieu ;
	de 19 H 00	à	22 H 00 :	badminton MPT ;
Vendredi :	de 8 H 00	à	12 H 00 :	lycée St Vincent ou Ste Anne ;
	de 14 H 00	à	16 H 00 :	lycée Ste Anne ;
	de 17 H 00	à	18 H 30 :	handball ;
	de 18 H 30	à	21 H 00 :	basket St-Romain-en-Jarez ;
Samedi :	de 10 H 00	à	12 H 00 :	tennisclub St-Christo-en-Jarez

N.B. : Certaines plages horaires de ce planning ont été revues fin octobre pour permettre l'accueil provisoire de l'association Basket de St-Romain-en-Jarez, suite au sinistre intervenu sur cette commune. Il s'agit de leur entraînement des mercredis de 16 h 30 à 20 h 00 et les vendredis de 18 h 30 à 21 h 00.

IMPRIMERIE — LIBRAIRIE — PAPETERIE

J.-P. BORDRON

50, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
42400 SAINT-CHAMOND



FOURNITURES SCOLAIRES
FOURNITURES DE BUREAUX

Télécopie 04 77 22 90 75 - ☎ 04 77 22 01 55
e.mail :bordron@free.fr

Évidemment, si vous trouvez moins cher, nous vous remboursons la différence !

ESPACE revêtements

Notre déco vous va si bien !

AU SERPENT

27, rue Jean Jaurès • 42800 RIVE-DE-GIER

☎ 04 77 75 00 48

Parking dans le magasin

PAPIERS PEINTS - PEINTURE - TAPIS - MOQUETTES - SOLS PLASTIQUES - PARQUETS ET VERNISSAGE - TISSUS MURAUX - DOUBLE RIDEAUX - STORES EN TOUS GENRES - PRODUITS D'ENTRETIEN

ORDURES MENAGERES

Saint-Etienne Métropole asssure la compétence pour la collecte des déchets ménagers. De ce fait, c'est la Communauté d'Agglomération qui prend en charge le coût de la collecte pour chaque commune adhérente et qui encaisse la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Actuellement, l'entreprise ONYX, titulaire du marché, effectue toujours le ramassage.

Cette année, beaucoup de dysfonctionnements dans la collecte sont apparus. Chaque fois, nous avons fait remonter le problème.

La collecte des ordures ménagères s'effectue tous les lundis après-midi. Pensez à sortir vos conteneurs et vos sacs le lundi matin (avant 7 h 30 pour les Chemin de Ronde et de Collenon, la rue des Amandiers).

En 2004, suite au lundi de "Pâques" et de "Pentecôte", les ordures ménagères seront collectées le samedi précédent soit SAMEDI 10 AVRIL et SAMEDI 29 MAI.

Pour le tri sélectif, des sacs jaunes et bleus seront distribués par une société privé courant février 2004. Il s'effectue toutes les semaines en alternance (se reporter au calendrier distribué). Nous vous rappelons que vous devez mettre dans les :

SACS BLEUS : les magazines, les prospectus, les journaux ;

SACS JAUNES : les briques et cartonnettes, les bouteilles en plastique sans bouchons, les boîtes métalliques, les boîtes et sur-emballages en carton, barquettes aluminium et les aérosols.

SI VOUS AVEZ UN DOUTE, JETEZ DANS VOTRE CONTENEUR HABITUEL, dans lequel vous devez mettre : les boîtes de conserve et barquettes sales, couches-culottes, bouteilles d'huile, films et sacs en plastique, petits emballages en plastique ou en polystyrène.

RAPPELS : NE PAS METTRE DANS VOS CONTENEURS : Les verres ; les gravats, déchets de tonte (pelouse, haie) ; La ferraille, les objets encombrants (vieux téléviseurs, machines à laver, etc...) Les bidons ayant contenu des produits chimiques (désherbants) et autres produits toxiques et médicaments.

Par contre, VOUS AVEZ A VOTRE DISPOSITION : **Des conteneurs pour le verre** : plusieurs conteneurs sont disposés sur le territoire de notre Commune et destinés à recevoir les bouteilles sans bouchon, ni capsule, les bocaux de conserve, des pots sans couvercle.

Par votre geste simple mais efficace vous aidez le Comité Départemental de la Loire de la Ligue Nationale contre le Cancer. POURSUIVEZ VOS EFFORTS.

Déchetteries : apportez vos déchets, autres qu'ordures ménagères, tels que : débris de tonte, encombrants, gravats, produits toxiques, huile de vidange.

Nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi
15 h 00 à 19 h 00 ;
Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi
10 h 00 à 12 h 30 et 15 h 00 à 19 h 00
Samedi
9 h 30 à 12 h 30
15 h 00 à 19 h 00
fermés les dimanches et jours fériés.

2 adresses :

déchetterie de Tartaras
lieudit Combe Martin
déchetterie de St-Chamond
Z.I. du Coin - Boulevard des Echarneaux.

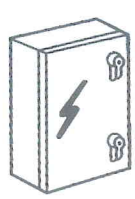
ETS PICARD Frères
Z.I. du Clos Marquet
42400 SAINT-CHAMOND
Tél : 04 77 22 19 91

STIHL®

MS 210 C
AVEC GUIDE
ROLLO *E* DE 40 CM
NOUVELLE LONGUEUR DE GUIDE



349 €
Prix valable jusqu'au 31/12/03



ELECTRICITE INDUSTRIELLE
AUTOMATISME
CHRISTIAN
HIVERT

Z.A. d'Onzion - BP 37
42152 L'HORME
Tél. 04 77 31 47 70 - Fax 04 77 22 26 43

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS POUR 2004

DATES A RETENIR

SALLE POLYVALENTE :
Le 10.01 : Concours belote A.C.C.A
Le 11.01 : Repas Club Loisirs Amitiés
Le 18.01 : Concours belote J.S.C.
Le 01.02 : Loto de la J.S.C.
Le 07.02 : Soirée Country
Du 09.02 au 13.02 } Stage Modern Jazz (de 10 H à 12 H)
Le 14.02 : Stage danses orientales MPT
Le 28.02 : Carnaval
Le 06.03 : Dictée en fête
Le 07.03 : Loto OGEC
Le 13.03 : Bal Folk MPT
Le 20.03 : Karaté
Le 27.03 : Stage danses M.P.T. (le matin)
Le 17.04 : Théâtre Aparté
Le 01.05 : Assemblée Générale ACCA
Le 01.05 et 02.05 } Vente de Fleurs OGEC
Le 08.05 : Chorale
Le 05.06 et 06.06 } Vente de fleurs OGEC
Le 11.06 : Gala danse MPT
Le 27.06 : Fête de la Cerise
Le 30.10 et 31.10 } Vente de fleurs OGEC
Le 06.11 : Repas dansant JSC
Le 20.11 : Belote Loisirs Amitiés
Le 28.11 : Loto Sou des Ecoles
Le 04.12 : Belote OGEC
Le 05.12 : Repas du CCAS
Le 12.12 : Arbre de Noël Ecole St-Joseph
Le 18.12 : Belote JSC

Autres dates retenues pour des soirées privées : 17.01 ; 25.01 ; 31.01 ; 14.02 ; 21.02 ; 18.04 ; 24.04 ; 15.05 ; 16.05 ; 22.05 ; 29.05 ; 05.06 ; 03.07 ; 21.08 ; 28.08 ; 04.09 ; 18.09 et 16.10.

Nous vous rappelons que pour toutes demandes de location, il convient de venir en mairie, afin de connaître les dates disponibles et que la salle est réservée aux habitants de la Commune pour leur compte personnel ou celui de leurs descendants directs même si ces derniers n'habitent pas la Commune.

SALLE OMNISPORTS :
03.01 : tournoi foot en salle des 13-15 ans ;
10.01 : tournoi Hand ;
17.01 : tournoi foot en salle critériums ;
18.01 : tournoi Hand ;
24.01 : tournoi Hand ;
07.02 : tournoi foot salle poussins benjamins
14.02 : tournoi foot en salle 18 ans ;
21.02 : repas chasse St-Romain ;
20.03 : tournoi Hand ;
27.03 : tournoi Hand ;
03.04 : tournoi foot plateau débutants ;
24.04 : tournoi Hand ;
25.04 : troc-puces ;
08.05 et 09.05 } basket ;
14.05 : pétanque Sou des Ecoles ;
20.05 : tournoi foot poussins, benjamins ;
22.05 : tournoi foot 13-15 ans ;
12.06 : kermesse école Chagnon ;
18.06 ou 19.06 : A. G. de la JSC ;
25.06 : soirée-barbecue Karaté ;
17 ou 18.12 : Arbre de Noël Sou des Ecoles.

Autres dates retenues par des particuliers :
15.05 et 26.06.

Le Jardin de Rigaudin
SARL Bonnier-Prost
Entretien Parcs et Jardins
Toutes tailles, élagage
Entretien de tombes
Plantes à Massifs
Serre de vente
4, chemin de Rigaudin
42400 Saint-Chamond **Tél. : 04 77 22 28 11**

FTP
FONT TRAVAUX PUBLICS
Terrassements - Assainissements
Eau potable - V.R.D.
Lamure - 69590 LARAJASSE
Tél. 04 78 48 42 93
Dépôt : 04 78 44 51 10
Fax : 04 78 44 33 47



RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

DIVAGATION DES CHIENS :

Il est rappelé que par arrêté préfectoral du 14 août 1980, la divagation des chiens est interdite.

ANIMAUX ERRANTS :

La Commune a passé une convention avec la SPA de Lyon. Cette société a compétence sur tout notre territoire. Pour tous problèmes de chiens ou chats en divagation, vous devez impérativement contacter la mairie, qui avisera la SPA.

DISTANCE REGLEMENTAIRE POUR L'IMPLANTATION D'ARBRES OU DE HAIES :

- Lorsque les arbres à planter ne dépassent pas 2 mètres de hauteur, ils doivent être implantés à 50 cm de la limite séparative et entretenus pour ne pas dépasser cette hauteur.

- Si les arbres dépassent les 2 mètres de hauteur, ils doivent être plantés à 2 mètres au moins de la limite séparative. Ceci par application des dispositions du Code Civil.

BRULAGE DES DECHETS DE JARDIN :

Par application de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental, il est interdit d'effectuer le brûlage en plein air ou à l'aide d'incinérateur individuel des ordures ménagères et déchets de jardin. Il est également interdit de déposer vos détritus aux abords des voies communales ou autres décharges sauvages. Des poursuites pourront être engagées à l'égard des contrevenants.

ECOBUAGE :

Périodes interdites du 1er Mars au 30 Avril inclus et du 1er Juillet au 30 Septembre inclus - en cas de sécheresse cet arrêté préfectoral peut-être prorogé (voir affichage en mairie).

FEUX AUX ABORDS DU BOISEMENT :

Par arrêté municipal du 18 mars 1997, les feux sont interdits en toute saison sur les secteurs du Stade de Jeanne d'Arc, Montcéard, Peyrieux, Croix Blanche, en vue de protéger le secteur du Groupement Forestier.

AMBROISIE :

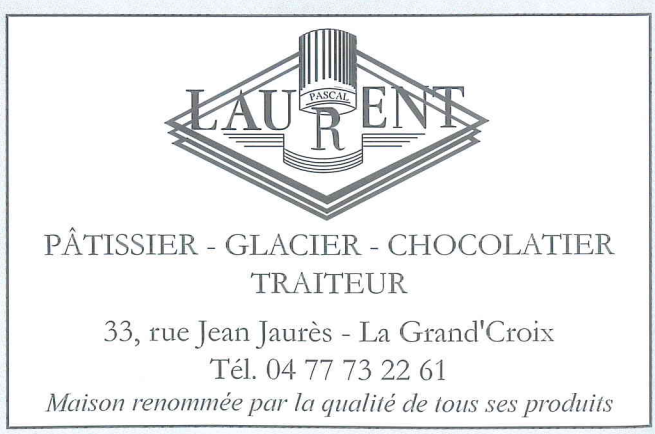
Un arrêté préfectoral de 2003 prescrit la destruction obligatoire de l'ambrosia artemisiifolia (ambroisie). Cette plante allergisante est très prospère ; ses graines sont résistantes pendant plusieurs années ; elle résiste même à la sécheresse et à la canicule.

Les propriétaires, locataires, et ayants-droits ou occupants à quelque titre que ce soit, sont tenus de :

- prévenir la pousse de plants d'ambroisie ;
- nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'ambroisie.

Les personnes concernées doivent mettre en oeuvre tous les moyens nécessaires pour juguler sa prolifération. Pour ce faire effectuer la fauche, le broyage, le désherbage chimique ou par toute autre méthode adaptée.





C'est pourquoi, cette année, l'employé municipal a effectué un second passage pour le fauchage des talus en bordure des voies et chemins communaux.

LE BRUIT :

Par application de l'arrêté municipal du 4 décembre 1998 :

- tous bruits gênants par leur intensité sont interdits sur la voie publique et les lieux publics, notamment moteurs de mobylette non conformes, les appareils et les dispositifs de diffusion sonore par hauts-parleurs, tels les postes récepteurs radio, lecteurs de cassettes ou laser et chaînes Hifi ;

- les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage du fait de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques sont autorisés :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30 ; le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 ; le dimanche et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00 ;

- toute personne, qui utilise dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou des appareils de tous types, susceptibles de causer une gêne au voisinage du fait de leur intensité sonore ou de leur vibration doit interrompre ces travaux entre 20 h 00 et 7 h 00 et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'interventions urgentes ou de dérogations exceptionnelles.

COMMENT ANNONCER LES FETES LE LONG DES ROUTES :

Vous êtes responsables d'association ou le deviendrez. En vue de faire connaître une manifestation que vous organisez.

Vous devez penser à :

* Ne pas clouer votre annonce sur les arbres ;
* Ne pas utiliser, comme support les panneaux de signalisation et les équipements routiers ;
* Ne pas poser l'annonce aux endroits dangereux ou gênant la visibilité (virages, carrefours et rond-points) ;

Vous devez utiliser :

4 pré-enseignes sous forme de panneaux que vous pouvez installer dans les trois semaines qui précèdent votre manifestation, par contre, pensez à les enlever au cours de la semaine qui suit. De plus, nous vous informons que Monsieur le Maire de Rive de Gier a pris un arrêté interdisant toutes poses d'affiches dans la traversée de sa ville.

APPEL AU CIVISME !

A la suite de plusieurs plaintes, nous rappelons qu'il est interdit aux motards et aux quadeurs d'emprunter les terrains et chemins privés.

NEUF RÉNOVATION

Menuiserie BERNE

Menuiserie Bois et PVC
Stores - Bannes - Volets roulants
Aménagements de placards
Escaliers tous styles
Portails - Clôtures
6, rue Blanqui - 42400 SAINT-CHAMOND
Fax : 04 77 22 17 66
Tél : 04 77 22 59 88

SERP
Certifiée Iso 9002
ÉCLAIRAGE - SIGNALISATION
ÉLECTRIFICATION - ILLUMINATIONS
18 bis et 19 ter Avenue Berthelot
B.P. 11
42152 L'HORME
TÉL: 04 77 29 60 64
FAX: 04 77 29 65 05
QUALIFELEC
Qualification ME 4- TN 4 Mention RT

CHOLTON
Entreprise Certifiée ISO 9002
Réalisation de chantiers de réseaux :
Adduction d'Eau Potable
Assainissement
Irrigation
Electricité : BT / MT
Gaz
Télécom
Fonçage
19 ter, avenue Berthelot
42152 L'HORME
Tél : 04 77 29 61 10
Fax : 04 77 29 65 05

VOS FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

VOUS VOULEZ OBTENIR	VOUS DEVEZ VOUS ADRESSER	CONDITIONS ET PIECES A FOURNIR
ACTE DE NAISSANCE (*)	Mairie du lieu de naissance	Se présenter directement à la mairie avec carte nationale d'identité + livret de famille **Par écrit :** joindre une enveloppe timbrée et libellée à son adresse
ACTE DE MARIAGE (*)	Mairie du lieu de l'acte de mariage	
ACTE DE DECES (*)	Mairie du lieu de l'acte de décès	
DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE	Mairie du domicile ou Mairie du lieu du mariage	En cas de perte, de vol, de divorce ou changement de filiation
CARTE NATIONALE D'IDENTITE FRANCAISE *(durée de validité 10 ans)* ***(le demandeur doit se présenter personnellement pour la signature et la prise des empreintes digitales)***	Mairie du domicile	- 2 photos d'identité récentes et non découpées (tête nue et de face) - Extrait d'acte de naissance ou livret de famille des parents du demandeur - Ancienne CNI (en cas de renouvellement) - En cas de vol ou de perte de la CNI joindre la déclaration correspondante - Justificatif de domicile de moins 3 mois ; Pour enfant majeur habitant chez ses parents : - faire établir une attestation de domicile par les parents - si parents nés à l'étranger : fournir 2 justicatifs de nationalité française (CNI - 2 ans ; carte d'électeur)
PASSEPORT POUR MAJEUR *(durée de validité 10 ans)*	Mairie du domicile	- **Timbre Fiscal de 60 €** - 2 photos récentes de face et tête nue - Carte d'identité valide - ancien passeport le cas échéant - justificatif de domicile de - 3 mois et attestation sur l'honneur de domicile établie par les parents, si nécessaire
PASSEPORT POUR MINEUR DE + 15 ANS *(durée de validité 5 ans)*	Mairie du domicile	Mêmes documents que ci-dessus, mais - **Timbre Fiscal à 30 €**
PASSEPORT POUR MINEUR DE - 15 ANS	Mairie du domicile	Les jeunes de - 15 ans sont inscrits gratuitement sur le passeport d'un adulte. Pour ce faire, joindre deux photos des jeunes concernés.
VISA	Consulat ou Ambassade du pays de destination	Passeport en cours de validité
AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (enfants mineurs de nationalité française)	Mairie du domicile	Le représentant légal de l'enfant avec livret de famille
CERTIFICAT DE NATIONALITE FRANCAISE	Tribunal d'Instance de St-Etienne 33 Rue des Docteurs Charcot	Tél. : 04.77.81.53.50 pour voir les pièces à fournir
EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE (bulletin n° 3) ***(à obtenir uniquement par la personne qu'il concerne)***	**Par écrit :** Casier judiciaire national 107 Rue du Landreau 44079 NANTES Cedex 01 **Par e-mail :** www.cjn.justice.gouv.fr	Etat Civil et adresse + 1 copie de la carte d'identité Enveloppe timbrée à son adresse
LEGALISATION DE SIGNATURE Le document doit être signé au guichet du secrétariat devant l'agent territorial	Toutes mairies	Carte d'identité valide

(*) Pour les personnes dont les actes ont été enregistrés à l'étranger, en faire la demande au :
Ministère des Affaires Etrangères - Sous-direction de l'Etat Civil - 11, Rue de la Maison Blanche **44941 NANTES Cedex 9**

FICHES D'ETAT CIVIL :

Pour justifier de votre état civil, il vous suffit désormais de présenter l'original ou une photocopie lisible de votre livret de famille, de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport.

CERTIFICATION CONFORME DE PHOTO-COPIES DE DOCUMENTS :

Les photocopies ne sont plus certifiées conformes par la mairie. Il vous suffit de fournir une copie lisible du document original.

DOSSIER MARIAGE :

Un mois avant la date prévue, vous devez déposer en Mairie :
- acte de naissance des futurs époux ;
- certificat prénuptial à faire remplir par le médecin ;
- copie de la carte d'identité de chaque témoin ;

Si enfant(s) à légitimer, il convient de fournir un acte de naissance pour chacun ;

Autres renseignements à connaître : professions et adresses précises des parents et des témoins.

INSCRIPTION SUR LISTE ÉLECTORALE :

La période de révision des listes électorales a lieu chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre. Vous devez vous présenter à la mairie pendant cette période, munissez vous de votre carte nationale d'identité.

CHANGEMENT DE NATURE DE CULTURE :

Ils doivent se faire à la Mairie, où se situent les biens concernés. Pour être pris en compte l'année d'après, les changements de culture doivent se faire avant le 15 novembre.

Pensez-y !

PACS :

Il convient de vous adresser au Tribunal d'Instance : 28 Rue Claude Drivon à Rive-de-Gier.

RECENSEMENT MILITAIRE :

Nous vous rappelons que **dès l'âge de 16 ans**, les jeunes hommes et filles sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile. Ils doivent se présenter personnellement ou leur représentant légal peut le faire à leur place. Se munir du livret de famille. Si vous avez 16 ans :
- au cours du 1er trimestre de l'année 2004 : vous devez vous faire recenser avant avril 2004,
- au cours du 2ème trimestre : avant juillet,
- au cours du 3ème trimestre : avant octobre,
- au cours du 4ème trimestre 2004 : avant janvier 2005.

Comment obtenir une information ou un papier justificatif concernant votre service national ou votre participation à la journée d'appel et de préparation à la défense
- votre dossier est géré par le bureau du service national du lieu de recensement.

Vous avez été recensé dans la Région Rhône Alpes Auvergne ; vous dépendez du Bureau du
Service National, quartier Général Frère
BP 45 - 69998 **LYON ARMEES**
tél.: 04.37.27.25.56 ou 04.37.27.25.57
Fax : 04.37.27.25.21
e-mail : bsn-lyo@dsn.sga.defense.gouv.fr

Si vous êtes âgé de + 50 ans, votre dossier se trouve au :
Bureau Central d'Archives
Administratives Militaires
Caserne Bernadotte
64023 **PAU.**

ALLO, SERVICE PUBLIC :

La première réponse à vos questions administratives :

3939

communication à partir d'un poste fixe au tarif de 0,12 €/mn.

Ce service est disponible du lundi au vendredi de 8 h 00 à 19 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 14 h 00.

RÉALISATIONS 2003

- Acquisition du terrain de M. Chatagnon Francois à l'entrée du village
- Acquisition d'une imprimante pour l'école ; achats matériels divers (crosses étoilées, échaffaudage, brise-béton et burin électrique, changement chauffe-eau mairie) ;



- Travaux aux bâtiments (réfection salles de classe à l'école du calvaire, traitement charpente et installation d'une alarme au bâtiment mairie, réfection de la petite salle de l'équipement rural d'animation, changement chaudière mairie, traçage au sol de 4 terrains badminton à la salle omnisports) ;
- Travaux de voirie (aménagement RD 106 à mulet, goudronnage de la place et protection du jeu de boules, élargissement de la route "Chemin de Ronde", réfection du mur de soutènement "rue des Amandiers",
- Busage du fossé à Cerveau,
- Enrochement de la route de la Chataignière,
- Aménagement du RD 37 à Salcigneux,
- Etablissement d'un diagnostic des réseaux pour la zone des réservoirs.
- Assainissement Salcigneux (montée de Chavillon).



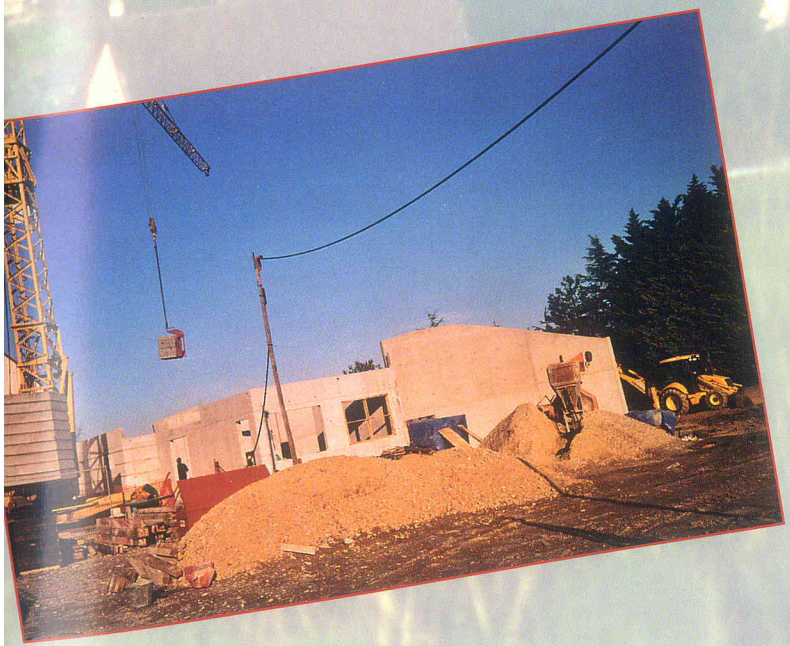








PROJETS À VENIR



- Installation d'un espace réservé aux chiens sur la place publique ;
- Réfection des facades du batiment cure ;
- Aménagement de l'ancien local en maison des associations ;
- Réseaux assainissement et eaux pluviales à Couttanges ;
- Assainissement en commun avec la commune de Valfleury pour les maisons situées à La Michaude (vers la place publique de Valfleury) ;
- Programme voirie 2004 ;
- Amélioration de la voie communale des Réservoirs ;
- Aménagement du carrefour RD 37 avec voie communale des Vergers ;
- Changement des chaudières écoles de Salcigneux et du Calvaire ;
- Réfection salle bcd (bibliothèque) de l'école du Calvaire ;

DICTÉE EN FÊTE

En 2004, notre commune accueillera les candidats de "Dictée en Fête". L'épreuve se déroulera le **Samedi 6 Mars 2004** de 9 h à 11 h à la salle polyvalente. Pour les inscriptions, vous serez informés par la presse et par des affichettes dans vos boîtes aux lettres. Venez nombreux pour participer à cette épreuve.

Denise **FONTAINE**.

CANTINE

Depuis la rentrée de septembre, le temps du repas des enfants est inclus dans le CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) ce qui nous a permis de faire appel à des personnes diplômées. En effet, Odile GIRAUD, directrice du CLSH, est venue renforcer l'effectif du personnel à l'Ecole du Calvaire et Pascale CHRISTMANN celui de l'Ecole St-Joseph. Cela porte à quatre le nombre de personnes diplômées pour le CLSH et le restaurant scolaire. Le prix des repas est passé de 3,30 € à 3,50 € pour les enfants et 4,30 € à 4,50 € pour les adultes. Nous souhaitons un vif succès à ce service et nous remercions tout le personnel qui oeuvre pour sa bonne marche

CENTRE DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement a été géré et organisé de nombreuses années par la Maison Pour Tous. La mise en place d'un service périscolaire en septembre a entraîné le passage du Centre de Loisirs sous la responsabilité de la mairie. Depuis ce transfert, j'assure la direction du CLSH et je m'appelle Odile Giraud. Vous m'avez déjà rencontré puisque j'ai dirigé les séjours de Pâques et de Juillet 2003. Une nouveauté quand même, le Centre de Loisirs est maintenant ouvert tous les mercredis après-midi et petites vacances (sauf Noël et Août).

Le Centre de Loisirs municipal a donc fontionné pour les vacances de la Toussaint. Les activités étaient variées (balades, planétarium, ramassage de feuilles, petits bricolages, rollers, jeux, fabrication de bonbons,...). Tout un programme qui a enchanté les enfants et les parents. En ce qui concerne les vacances de février, le Centre de Loisirs sera ouvert les après-midi avec une ou plusieurs journées complètes en fonction des activités prévues. Rappel : pour tout renseignement ou incription au Centre de Loisirs, me contacter au 06.32.33.49.21.

Odile **GIRAUD**

activités du C.L.S.H.



C.L.I.C. du Pays du Gier

Le Centre Local d'Information et de Coordination s'adresse aux personnes âgées et retraitées de + 60 ans de la vallée du Gier et à leurs familles. Après un an de fonctionnement, l'association peut dresser un bilan positif de son action car un grand nombre de personnes âgées ont eu recours à ses services. Ses missions :

- accueil, écoute et orientation des personnes retraitées vers les services concernés ;
- information sur le maintien à domicile, les structures d'hébergement, l'accès au droit ;
- soutien dans les démarches administratives ;
- aide à la mise en place de services, si nécessaire ;
- évaluation des besoins à domicile possible, suivant les situations ;
- demande APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) : aide à la constitution des dossiers, évaluation sociale à domicile. Permanences d'accueil : 32 Rue Jean Jaurès à La Grand'Croix
- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 (les après-midi uniquement sur rendez-vous).

Téléphonez au 04.77.73.77.86 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30 (en cas d'absence, un répondeur prendra votre message)

L'A.D.M.R.

C'est l'association du service à domicile. Son siège se situe à Saint-Héand. Elle a pour but d'aider les familles lorsque dans ces dernières, il y a un parent ou un enfant malade ou en cas de grossesse difficile. Dans le cas où le foyer comporte d'autres enfants de moins de 12 ans, une personne qualifiée est alors mise à disposition pour participer aux tâches quotidiennes, comme la préparation des repas et prendre en charge les enfants, etc...

Toutefois, quelques conditions sont à remplir, pour que l'intervention de cette aide soit en partie financée par les caisses d'assurances maladie, les caisses d'allocations familiales. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le bureau du C.C.A.S. en Mairie ou en appelant directement les bénévoles : Mme Denise **VANEL** au 04.77.73.54.55 ou Mme Maryse **SANTANA** au 04.77.73.64.06. Ces dernières peuvent effectuer pour vous toutes les formalités nécessaires.

C.C.A.S.

Nous vous rappelons que le Centre Communal d'Action Sociale finance par le biais de la Commune, la fourniture de colis ou la participation au repas pour les personnes âgées de 66 ans et plus (en 2003, 156 personnes sont concernées). Il peut également apporter des aides à des familles nécessiteuses, après étude de dossiers.

CLUB LOISIRS AMITIÉS

Après une brève interruption d'un mois et demi, les 54 adhérents se sont retrouvés le 19 Août. Le club perdure dans ses traditions, avec au printemps une journée à "Bresse Tossiat" avec dégustation de produits régionaux, repas et après-midi animé et dansant. En automne, visite du Musée de la boule à Saint-Bonnet-le-Château, repas et fin de journée à Sauvessanges. En avril, nous avons pris le repas à "Grange Rouet" et nous avons dégusté les grenouilles au Château de la Roche le 13 novembre. A retenir : le 11.01.2004 : repas de Noël du club ; Mars 2004 : rencontre avec les clubs de Valfleury et St-Romain-en-Jarez à Coise.

Et n'oubliez pas, nos rencontres tous les mardis à la salle polyvalente.



Les hommes en discussion lors du repas pris à Sauvessanges et le coin des dames.





Le groupe théâtre

GROUPE APARTE

ALLOCUTION DE SON PRÉSIDENT

SOUTENUE PAR SON ASSEMBLÉE

"Cellieutaires, Cellieutaires !! En ces temps de disparition des jours fériés, APARTE a décidé que le 17 Avril 2004 rejoindra ses compatriotes Noël, 1er Mai, Jour de l'An et les autres. Toutefois, la date est aléatoire selon les années. En effet, le 17 avril ne tombe pas toujours un Samedi et on aime bien avoir le Dimanche pour s'en remettre. Rejoignez nous tous pour fêter cet événement à partir de 20 h 30 à la Salle Polyvalente de Cellieu".

COMITÉ DES FÊTES

Cette année, le Comité des Fêtes a organisé quatre manifestations : le carnaval, la fête de la bière, la fête de la cerise, le Rhinojazz. Quatre manifestations différentes qui ont connu des succès partagés.

La fête de la bière reste un rassemblement important et très convivial. La fête de la cerise a été maintenue malgré la pénurie de cerises. Toujours un manque de spectateurs, mais de nouvelles activités devraient permettre de mieux rassembler les cellieutaires à l'avenir.

Une nouveauté avec le Rhinojazz où le groupe Jazzpel a véritablement "allumé le feu" cette soirée du 18 octobre dernier. Nous nous retrouverons en 2004 pour :

- le carnaval le 28 février ;
- la fête de la cerise le 27 juin.

Bonne année 2004.

Carnaval



A. C. C. A.

Le bureau de la Société de Chasse se compose ainsi : Président : Guy BOUCHUT ; Vice-Président : Bernard FARCE ; Trésorier : DenisLAURENT ; Trésorier-Adjoint : Gérard BONJOUR ; Secrétairé : Marcel SORLIN ; **Secrétaire-Adjoint : Maurice SOUBEYRAND.**

Notre concours de belote a lieu chaque **année en janvier. En 2003, il a totalisé 140** participants, qui ont tous été primés. Pensez d'ores et déjà a réserver le prochain, samedi 10 janvier.

Chaque année, la société remet un chevreuil à une association de la commune.

En 2002 c'est le foot qui en a été bénéficiaire ; en 2003 le Club Loisirs-Amitiés et en 2004 ce sera le tour de l'école St-Joseph.

La société de Chasse est également responsable de la cabane de Jeanne d'Arc, c'est le lieu de rencontre pour les battues. Vous pouvez constater qu'aux abords de ce bâtiment, il y a de nombreuses dégradations, des tagues, des déchets sauvages (canettes et packs de bière, cendres de barbecue, etc...). Malgré cela, nous tentons de tenir les alentours en état de propreté. Notre assemblée générale se tiendra le 1er Mai 2004.

COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Une année particulièrement difficile pour les jardins. La canicule durant, le comité tient à féliciter tous les jardiniers pour leur perspicacité à maintenir le fleurissement de leur maison. La remise des prix se fera le 28 février. Au niveau départemental, la commune gagne encore une place et se retrouve deuxième ex-aequo dans la catégorie des 1001 à 2000 habitants.

Chantal et Alain ESPINHA se sont encore distingués et ils obtiennent les "Encouragements" du Département. La remise des prix aura lieu le 6 avril à Bourg Argental.

Le comité se tient à votre disposition pour toutes informations sur le fleurissement.

Bonne Année à Tous.

Maison fleurie primée



ÉCOLES PUBLIQUES

Cette année, les enfants de Salcigneux ont pu apprécier l'aménagement de la départementale qui longe l'école et surtout l'agrandissement de leur cour, sécurisée grâce aux nouvelles barrières.

A l'école du Calvaire, c'est la classe du CP de Béatrice SALOMONI, qui a été entièrement rénovée.



Les petits devant l'entrée principale de l'école de Salcigneux

Les projets des classes de l'année écoulée :

- Les maternelles ont visité le Grand Aquarium de Lyon ainsi que le Parc de la Tête d'Or. Ces visites ont été aussi intéressantes qu'attractives.
- En mars les CP, CE et CM 1 ont pu découvrir le milieu marin lors d'un séjour à Sète. Au programme, l'ostréiculture, la pêche, la découverte de la faune et de la flore méditerranéennes.



Classe de mer à Sète

Les CM 1, CM 2 quant à eux, après une étude sérieuse sur la topographie, les visites successives de la Prévention Routière, de la Croix Rouge et un entraînement régulier à VTT, ont pu participer à une randonnée VTT



L'école de Salcigneux et ses abords sécurisés

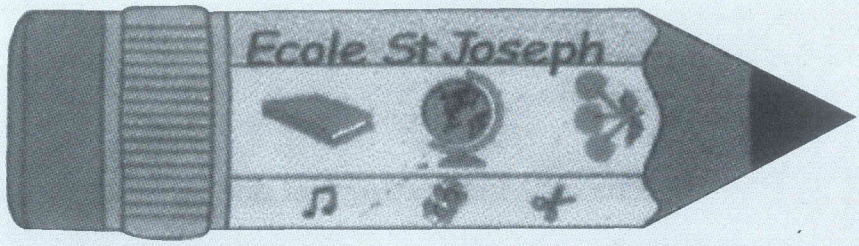
dans le Parc du Pilat sur 3 jours de 55 km avec hébergement dans des gîtes d'étape. La cantine de l'école assurait l'approvisionnement quotidien des repas.

Toutes ces sorties ont été exploitées dans les classes et ont donné lieu à des exposés, reportages, journal d'école, expositions, vidéos dans le cadre de notre projet d'école : "Parler, lire, écrire". Dotation d'ordinateurs : l'école de Salcigneux s'est vue doter de 2 ordinateurs par St-Etienne Métropole.

Concours des écoles fleuries : le cycle 2 a participé cette année encore au fleurissement de l'école et s'est vu décerner le 1er prix départemental des écoles fleuries dans la catégorie écoles rurales. Pour l'année en cours, les activités musicales avec William GIBILARO sont poursuivies dans toutes les classes. La participation aux activités de l'USEP permet à chaque niveau de retrouver d'autres classes dans un bon esprit sportif.

Fête de Noël "Les petites souris"





L'année dernière : l'école ayant ouvert une troisième classe, l'équipe pédagogique s'est agrandie, les locaux neufs de l'étage sont investis. Cette nouvelle classe (72 m²) nous a permis d'installer un coin multimédia et d'avoir de l'espace pour l'activité théâtre des élèves de cycle 3.

La fin de l'année a été rythmée par les sorties. Les élèves de Karine sont partis une semaine en classe découverte au Bessat : orientation, découverte de la forêt, parc Robinson (accro-branches) et surtout vie en collectivité.... de quoi garder de bons souvenirs.



Travail du souffleur de verre



Deux élèves lors d'une course d'orientation

Les deux classes (PS/MS/GS-CP/CE1) sont parties une journée pour visiter les grottes de La Balme et découvrir le travail artisanal d'un souffleur de verre.

Chaque sortie est aidée financièrement par les associations qui s'occupent de l'école : l'APEL et l'OGEC. Leurs fonds : forfait communal (pour les frais de fonctionnement), contributions familiales (pour les investissements mobiliers et les travaux) ; ventes et activités diverses (pour les dépenses pédagogiques).

Cette année scolaire, 64 élèves ont repris le chemin de l'école à la rentrée pour retrouver Blandine, Karine, Nadine (remplaçante de Françoise), les enseignantes, et, Corinne, Aurélie et Nelly pour les accompagner. Diverses sorties culturelles sont prévues afin d'initier les enfants au rôle de spectateur : concerts (festival de jazz), théâtre avec la maison de la culture de Saint-Etienne dans le cadre de la saison jeunes publics (3 spectacles).

L'APEL organise cette année les habituelles ventes de plantes pour la Toussaint, la Fête des Mères et les petits plants, l'arbre de Noël, des ventes de bulbes de saison, le concours de belote, un grand loto...

Prière de noter les dates, qui se trouvent dans l'agenda de ce bulletin !

Merci à tous les parents qui s'investissent pour gérer les comptes, les contrats de travail, pour animer des activités diverses, pour se réunir, pour trouver des idées...dans le souci constant de l'éducation des enfants.

J.S.CELLIEU

La fin de la saison 2002/2003 a été difficile pour les séniors : une place de relégable pour l'équipe 1 et donc le retour en 1ère division et le maintien en 2ème division pour la réserve. Depuis la reprise, toutes les équipes sont reparties de plus belle.

Les séniors 1 se trouvent dans la 1ère moitié du classement. L'équipe 2, jeune et inexpérimentée, souffre pour sa 2ème saison en 2ème division ; l'objectif est le maintien. Pour les jeunes, les effectifs et les résultats sont très variables d'une catégorie à l'autre. Malgré ces difficultés, le sérieux de tous à l'entraînement va permettre de progresser au cours de la saison.

Nous continuons cette année "l'opération survêtement". Chaque joueur sénior du club qui le désire pourra acquérir un survêtement "Umbro" pour 30 €uros, la même somme étant mise par le club. C'est un investissement très lourd pour un club comme le nôtre, c'est pourquoi, de nombreuses manifestations sont organisées.

- Concours de belote le 27.12.2003 ;
- Loto le 01.02.2004 ;
- Tournois en salle 13-15 ans le 03.01.2004 ;
- Tournois en salle poussins, benjamins le 07.02.2004 ;
- Tournoi en salle 18 ans le 14.02.2004 ;
- Tournoi en salle critériums le 17.01.2004 ;
- Tournoi en salle séniors au mois de mars 2004 ;
- Plateau débutants le 04.04.2004 ;
- Tournois extérieurs jeunes les 20 et 22.05.2004.

Nous espérons vous voir nombreux à ces manifestations, ainsi qu'au Stade des Roches, où notre nouveau terrain synthétique est un gage d'exploits futurs et de plaisirs intenses pour tous les licenciés et leur fidèle public.

Bonne année 2004 à tous.



Plateau des débutants

VIVENT LES CERISES !
LE HAND-BALL CLUB DU PAYS DE LA CERISE

Notre club a vu le jour en septembre 1999. Il accueille les enfants à partir de 6 ans. Les compétitions sont de niveau départemental :

- Championnat école de hand moins de 9 ans ;
- Championnat moins de 12 ans filles ;
- Championnat mixte (moins de 12 ans filles, moins de 11 ans garçons) ;
- Championnat moins 14 ans filles ;
- Championnat moins de 13 ans garçons.

Les deux dernières équipes sont renforcées par des joueurs du H.B.C. du Pays du Gier avec lequel nous joignons nos efforts pour assurer un encadrement de qualité. Après 15 ans, les jeunes joueurs évoluent avec le Club du Pays du Gier.

PALMARES 2003 :

- Coupe de la Loire mixte 12 ans filles et 11 ans garçons.
- Finaliste coupe de la Loire pour les 12 ans filles.

HORAIRES ENTRAÎNEMENTS :

- Mardi et vendredi de 17 h 00 à 18 h 15 pour les enfants nés de 1993 à 1997 au Stade des Roches ;
- Mardi de 18 h 30 à 20 h 00 pour les enfants nés de 1990 à 1992 au Stade des Roches ;
- Vendredi de 17 h 30 à 18 h 40 pour les garçons nés en 91 et 92 au gymnase du Collège du Dorlay ;
- Vendredi de 18 h 30 à 20 h 00 pour les filles nées en 90 et 91 avec les moins de 16 ans du H.B.C. du Pays du Gier.

BUREAU ET CONTACTS :

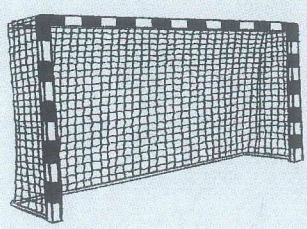
Président : Olivier VENDROUX
tél.: 04.77.75.97.68 ;
Secrétaire : Christiane DUGAND
tél. : 04.83.61.52 ;
Trésorière : Françoise FOND
tél. : 04.77.75.99.47

Les rencontres sportives ont lieu au Stade des Roches les samedis après-midi.

MANIFESTATION : Une vente de brioches aura lieu début janvier 2004. Merci de réserver un bon accueil à nos sportifs.

MINI HAND - MAXI PLAISIRS :

Faites découvrir le hand à vos enfants.







MAISON POUR TOUS DE CELLIEU
MJC

Place de Verdun

Tél/Fax : 04 77 73 37 09

ESPACE DE LOISIRS ET D'ÉCHANGES

À TRAVERS
LE SPORT - LA CULTURE - L'ANIMATION

Accueil du public : Mardi : 9 h 00 - 12 h 00
13 h 30 - 16 h 00
Mercredi : 13 h 30 - 17 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du Bureau :		Les membres du C.A. :
Présidente :	Monique VEYRE ;	Monique BROSSE, Florence CANALE, Robert CERVANTES, Sylviane D'AQUILA, Denise FONTAINE, Belkacem HAMANI, Aline JACOB, Sylvie LEVEQUE, Marie-Claude SEYVE, Evelyne SOUBEYRAND, Martine SOUBEYRAND
Vice-Présidents :	François CATALANO, Danièle BLANDFORD ;	
Secrétaire :	Joëlle SERRANO ;	
Secrétaire-Adjointe :	Denise COUZON ;	
Trésorière :	Michelle SABATIER ;	
Trésorier-Adjoint :	Bruno ROCHE ;	
Membre :	Ghislaine MULLER ;	

MÉDIATHEQUE Yvan GARREL
(en partenariat avec la Mairie)

2 salariés (14 h par semaine)
et 15 bénévoles vous accueillent :
le mardi de 10 h 00 à 10 h 30
13 h 30 à 16 h 30 ;
le mercredi de 13 h 30 à 17 h 00 ;
le vendredi de 18 h 00 à 19 h 00 ;
le samedi de 10 h 00 à 11 h 30 ;

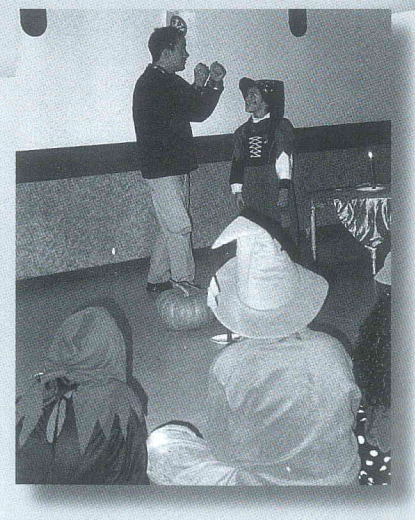
- 4 376 ouvrages (dont 8 abonnements) et 668 cassettes vidéos ou DVD sont à votre disposition.

Prêt gratuit à tous les adhérents de la MPT pour la bibliothèque (4 ouvrages pour 3 semaines) et 23 euros par famille pour un an (3 films et 1 documentaire par semaine) pour la vidéothèque.

Nos expositions 2003-2004:
- ABRACADABRA (les sorcières) en octobre 2003 ;
- Participation au **Festival BD'ART** avec le dessinateur Fairhid Zerriouh qui a exposé ses dessins du 24 Novembre au 6 Décembre 2003 ;

Nos projets : consultation du Cdrom sur place.





A gauche : la médiathèque s'informatise.

A droite : animation conte sur les sorcières.

LES ACTIVITES	
Badminton	Groupe enfants et ados, Groupe adultes ;
Danse	Eveil de 4 à 5 ans, Groupe de 6 à 8 ans, Groupe de 8 à 10 ans, Danse / GRS
Modern Jazz	+ 12 ans (pendant les vacances scolaires)
Country	A partir de 10 ans 3 niveaux d'expérience
Gym	+ 16 ans
Step	Débutants / confirmés
Karaté	Groupe enfants à partir de 8 ans Groupe ados, Groupe adultes
Judo	Enfants débutants, Enfants confirmés
Patin/Hockey	Adultes et ados à partir de 16 ans
Chorale :	A partir de 12 ans
Peinture-Dessin	A partir de 7 ans
Stages : (folk)	**Danse traditionnelle** le 13.03.2004 à 14 h 30 **Danses orientales :** un samedi au 1er trimestre **Salsa-Samba :** un samedi au 1er trimestre



LES ANIMATIONS DE LA SAISON	
Tarot	Tous les 1ers vendredis et 3èmes jeudis du mois
Pyramide et Jeux de Société	Tous les 3èmes vendredis du mois
Carte Magic Ados	Tous les 1er vendredis du mois
Après-midi Contes	Pour les enfants avec Fabrice Devésa le 24.10.2003
Bal Folk	15 novembre 2003 ;
Festival BD'ART	Fairhid Zerriouh expose ses dessins du 24.11 au 06.12.2003
Soirée Country	7 février 2004 ;
Soirée Cinéma	1er trimestre selon la programmation du Ciné Chaplin ;
Bal Folk	13 mars 2004 ;
Soirée dansante du Karaté	20 mars 2004
Concert Chorale	8 mai 2004 ;
Gala de Danse	11 juin 2004 ;
Barbecue de fin d'année	25 juin 2004

L'AVENIR DE L'ASSOCIATION

Toujours plus d'adhérents, autant d'enthousiasme, mais des préoccupations dues à la dispersion des lieux d'activités et au projet de la mairie d'installer notre bureau dans un local isolé, loin de la médiathèque et de nos adhérents.

LE LUDOBUS DU PAYS DU GIER

Ce service vous offre la possibilité d'emprunter gratuitement un jeu pour chacun de vos enfants (ou petits enfants) pendant 3 semaines. Pour en bénéficier, il faut :

- Présenter un justificatif de domicile (quittance Edf, de loyer,...) ;
- Acquitter une adhésion annuelle de 3 € pour 2003 révisable chaque année ;
- Déposer un chèque de caution de 46 € pour un an (non encaissé).

PROCHAINES DATES DE PASSAGE POUR 2004 : Les Mardis : 13 Janvier ; 3 Février ; 24 Février ; 16 Mars et 6 Avril.....

de 15 h 00 à 16 h 15 sur la place de Cellieu ;
de 16 h 45 à 17 h 45 sur la place de Salcigneux.
Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le 04.77.33.36.84 ou le 06.86.20.10.92
~Jouer, c'est sérieux - Jouer, c'est grandir !~



ASSOCIATION DE DÉFENSE DU SITE DE CELLIEU

vous présente ses



2004 sera l'année, où l'on devrait connaître les terrains qui seraient traversés par l'A 45 avec le désastre que l'on imagine.

Maintenant que le danger se précise, **nous nous battrons plus énergiquement** pour faire annuler ce projet qui n'est pas la bonne solution aux besoins de la région et qui serait dévastateur ; il n'est toujours pas décidé, mais il continue d'avancer.

Toutes les personnes voulant préserver la qualité de leur cadre de vie sont invitées à venir renforcer l'opposition.

Si malgré tous nos efforts, ce projet se réalisait, cette force d'opposition serait alors utile pour représenter les intérêts des habitants et pour obtenir des aménagements et des protections.

Rendez-vous bientôt à notre réunion publique d'information et à notre assemblée générale. Rendez-vous aussi sur le terrain.

François **CATALANO**
au 04.77.20.73.15

MAUVAIS PRONOSTIC POUR LES COTEAUX DU JAREZ ET DU LYONNAIS



TRAVAUX PUBLICS
SARL BERNARD THOLLOT

TERRASSEMENTS TOUTES NATURES

Z.A. ROCHE PICOT - 42320 FARNAY
TÉL : 04 77 73 58 29 FAX : 04 77 73 17 66

SIRET : 35258986500018 APE : 451A

mosnier
Fournitures
de bureaux
et scolaires

Imprimerie
Papeterie
Cadeaux

Spécialiste Faire-Part Mariages Naissances

38, rue Jean Jaurès - 42800 RIVE-DE-GIER
Tél : 04 77 75 01 08
57, rue de la République - 42400 SAINT-CHAMOND
Tél : 04 77 29 09 34

L'UNIVERSITE POUR TOUS

ASSOCIATION CULTURELLE DU CANTON DE LA GRAND'CROIX

Moyennant une cotisation annuelle, vous pouvez assister à des conférences et des sorties que cette association peut vous proposer.

Les conférences sont données à 14 h 30 précises, les Lundis à la Salle Paul Couchoud de La Grand'Croix ; les Mardis à la Maison du Temps Libre à Saint-Paul-en-Jarez.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter M. André GEREY de Cellieu.

À VÔTRE SERVICE

La mairie est ouverte au public :

Lundi - Mardi de 8 h 00 à 12 h 00
Mercredi de 14 h 00 à 17 h 00
Jeudi - Vendredi de 8 h 00 à 12 h 00
Samedi de 9 h 00 à 11 h 00

Permanences du Maire et des Adjoints :

Sur RV : Téléphone 04.77.73.00.91

Permanences de l'Assistante Sociale :

Mme Christiane AUBRUN, assistante sociale du secteur tient des permanences en Mairie tous les mardis de 9 h 00 à 11 h 00 (salle au 1er étage). Vous pouvez également la contacter par téléphone en composant directement le 04.77.73.94.29 ou le 04.77.73.00.91 standard de la mairie. Pour avoir d'autres renseignements, vous pouvez également appeler le Pôle de l'action sociale à Rive de Gier au 04.77.83.01.33

Permanences OPAH :

L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat continue. Si vous envisagez de faire des travaux, en tant que propriétaire-occupant ou propriétaire-bailleur, sous réserve de remplir les conditions nécessaires, vous pouvez bénéficier de subvention. Tous les **2èmes mercredis de chaque mois**, une permanence est tenue en mairie de 14 h 00 à 15 h 00. Venez faire part de vos projets en apportant votre avis d'imposition.

P.L.I.E. (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Pays du Gier) :

4 rue Henri Barbusse à Rive de Gier
tél : 04.77.83.22.50
du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 00.

LA GENDARMERIE RECRUTE

DES OFFICIERS, DES GENDARMES DE CARRIERE, DES GENDARMES ADJOINTS VOLONTAIRES, DES SPECIALISTES POUR LE CORPS DE SOUTIEN.

Professionnels de la sécurité, au contact de la population, au cœur de l'évènement et à la rencontre des techniques modernes.

Officiers : conditions : posséder une maîtrise et être âgé de - 26 ans ;

Gendarmes de carrière : conditions : être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus et de - 36 ans, apte physiquement, avoir une taille minimale : 1,70 m pour les hommes et 1,60 m pour les femmes. Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité. Etre en règle vis-à-vis des obligations du service national, aucun diplôme n'est exigé. Rémunération - Logement : solde en école (net pour un célibataire) 1 200 €. Solde en fin de scolarité 1 245 €. Logement gratuit.

Gendarmes adjoints volontaires : pour servir en unités opérationnelles ou occuper des emplois particuliers sous contrat d'un an renouvelable 4 fois. Avec possibilité de passer les tests pour devenir sous-officiers au bout de 6 mois de services. Conditions : être de nationalité française, être âgé de 18 ans et de moins de 26 ans au dépôt de la demande, apte physiquement, mesurer 1,70 m pour les hommes et 1,60 m pour les femmes en postes opérationnels ou dans le cas des emplois particuliers mesurer 1,54 m pour les hommes et 1,50 m pour les femmes, être en règle vis-à-vis du service national et être de bonne moralité.

Rémunération - Logement :
salaire net mensuel 739 à 775 €, hébergement et alimentation gratuite.

Spécialistes du corps de soutien "armuriers" : conditions : avoir - de 29 ans et posséder un diplôme en armurerie ou en mécanique productique, microtechnique, génie mécanique, tourneur fraiseur.

Renseignements au 04.77.92.81.10
Gendarmerie de St-Etienne
16 Rue Claude Odde
dépôt des candidatures à tout moment.

A NOTRE FUTURE CENTENAIRE !!!

Marie-Louise RIVOLLIER est née le 9 Juin 1904 au hameau de Sénevas, commune de Saint-Romain-en-Jarez.

Issue d'une famille de quatre enfants (3 filles et un garçon), elle fut la 3ème fille de Benoît RIVOLLIER et de Claudine PHILY.

En septembre 1910, Marie-Louise fréquente l'école de son village ; puis à son douzième anniversaire, elle est placée comme bergère et participera aux travaux de la ferme à Sénevas-le-Bas en passant par La Cula. Elle ira même travailler chez un maraîcher jusqu'à Pierre-Bénite.

En 1929, elle épouse Antoine VERNAY, un jeune cellieutaire. Le couple s'installe alors au hameau de Thonnérieux à Cellieu.

En 1930 naît leur premier enfant, une petite fille prénommée Claudia ; puis en 1932 arrive Benoît.

En 1939, Antoine est mobilisé, il partira durant 9 mois. Marie-Louise doit assurer seule les travaux de la ferme, puis en 1946, elle tombe très malade. Une insolation diront les médecins - elle restera 5 ans alitée et privée de toutes ses forces, mais elle s'en sortira.

Après toute une vie rythmée par les saisons et les travaux de la ferme, elle devient veuve en 1983.

Elle vécut pendant de nombreuses années chez ses enfants, sa vie allait entre Cellieu et Chagnon.

Maintenant, elle réside à l'Orée du Pilat à Rive de Gier ; mais la famille s'est agrandie - elle compte maintenant 4 petits-enfants, 7 arrières petits-enfants et une arrière-arrière petite fille. Toute cette petite famille va souvent lui rendre visite et rendez-vous est pris pour le 9 juin prochain.

Tous nos voeux de santé à notre doyenne.



Marie-Louise VERNAY de Cellieu

LES CLASSES EN 3

Ils ont 10, 20, 30, 40, 50 ou 60 ans. Ils font parti des classes en "3" et ils se sont tous retrouvés à l'Auberge du Grand Bois au Col de la République pour fêter comme il se doit leurs anniversaires. Joyeux Anniversaires à cette troupe de fêtards.



A l'Auberge du Grand Bois, au Col de la République

© Studio CD Image

UNE PENSÉE POUR NOTRE DOYEN

Il allait avoir 95 ans le 21 novembre 2003 et il vient de nous quitter ce 12 novembre. François MELEY était le doyen de notre Commune et il fut de 1939 à 1973, le secrétaire de mairie de Cellieu.

Etanchéité - Isolation - Couverture - Bardage

SLEICO S.A.
Allée Mathieu Murgue
Z.A. Plateau des Forges
42100 SAINT-ETIENNE
(Terrenoire)

Tél : 04 77 95 85 31 Fax : 04 77 95 69 03
e.mail : sleico@wanadoo.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
BRUYAS Lucien
135 chemin du Bréchet
42800 St-ROMAIN-EN-JAREZ
Tél/Fax : 04 77 20 74 87
Portable : 06 80 20 29 56

Alarme intrusion
Automatisme de portail
Aspiration intégrée
Chauffage électrique

ÉTAT CIVIL

du 1er décembre 2002
au 30 novembre 2003

NAISSANCES

BRUSC Eloïse	née à Saint-Chamond	le 17.12.2002
FONTVIEILLE Loïc	né à Saint-Chamond	le 05.01.2003
COUZON Ludivine	née à Saint-Chamond	le 14.01.2003
PIEMONTE Cory Carla Pelaguya	née à Saint-Etienne	le 01.02.2003
TALIANA Quentin	né à Saint-Chamond	le 10.03.2003
FRANCIA Anaëlle	née à Saint-Chamond	le 11.03.2003
POULET Nathan Nicolas	né à Saint-Etienne	le 24.04.2003
CACERES Mélanie	né à Saint-Chamond	le 06.05.2003
PORDONE Lorenzo	né à Saint-Etienne	le 06.05.2003
QUENAULT Aymeric Marie Pierre	né à Saint-Chamond	le 19.05.2003
QUENAULT Joann Marie Claude	né à Saint-Chamond	le 19.05.2003
SARDAT Arnaud	né à Saint-Chamond	le 02.06.2003
FERRATON Alan Sébastien David	né à Saint-Chamond	le 04.07.2003
THIZY Evan	né à Saint-Chamond	le 01.08.2003
FOND Aurélien Jean Julien	né à Saint-Chamond	le 20.08.2003
BISSARDON Vladimir	né à Saint-Etienne	le 06.09.2003
SOUBEYRAND Emma Marie Aïssée Francia	née à Saint-Chamond	le 07.09.2003
MERLE Antonin Patrice Jérome	né à Saint-Priest-en-Jarez	le 02.11.2003

MARIAGES

BISSARDON Jean-Louis	et **HAMDI** Fatima	le 21.12.2002
SOLEILHAC Gérard Jean Louis	et **BONNIER** Nathalie Marie-Joseph	le 05.04.2003
PITIOT Emmanuel	et **LAMARCA** Maïté	le 19.04.2003
DUBESSET Daniel	et **PRADIER** Frédérique Marie Raymonde	le 21.06.2003
TARDIEU Hugues Marc Jean	et **LOYER** Karen Renée	le 21.06.2003
PHILIS Hervé	et **TEYSSOT** Christelle Marie Noëlle	le 05.07.2003
ROUX Xavier Honoré	et **TISSOT** Lucile Pascale	le 23.08.2003
BRUYAS Stéphane	et **MATHULIN** Karine Marie	le 30.08.2003
LAURENT Sébastien	et **FOND** Annabelle	le 30.08.2003
CHARROIN Xavier	et **CHAMPAILLER** Marie-Pierre Yvette Claude	le 13.09.2003

DÉCÈS

PITIOT Vincent le 21.11.2003 à Cellieu.

TRANSCRIPTION DE DÉCÈS

COUZON Joseph Pierre	décédé à Saint-Etienne	le 21.01.2003
COULAUD Veuve **POYET** Marie Augustine	décédée à Rive de Gier	le 21.01.2003
ROUSSAN Jean Maurice	décédé à St-Priest-en-Jarez	le 29.01.2003
MULLER Joseph	décédé à Saint-Etienne	le 13.06.2003
JUFFET Veuve **FAURE** Claudia Eugénie Marguerite	décédée à Saint-Chamond	le 13.09.2003
MELEY François Antoine	décédé à Rive de Gier	le 12.11.2003

SARL FAYOLLE MAÇONNERIE
La Garderie
42320 CELLIEU
TEL/FAX/REP. : 04 77 20 89 18

A votre service depuis 1968

MAÇONNERIE BA
VILLAS
RÉNOVATION
PETITS TRAVAUX PUBLICS
AVEC MINI-PELLE
COUVERTURE

MAITRE ARTISAN

Appia
LOIRE/HAUTE-LOIRE

42162 ANDRÉZIEUX - BOUTHÉON CEDEX
Tél. 04 77 55 55 00
Fax. 04 77 55 72 49

LIANTS

PRODUITS ET PROCÉDÉS SPÉCIAUX

TERRASSEMENTS

ASSAINISSEMENT

TRAVAUX DE VOIRIE V.R.D.

SOLS INDUSTRIELS

SOLS SPORTIFS

INFORECO

UN PARTENAIRE POUR VOTRE ENTREPRISE
en ce qui concerne :
Chaînes de manutention - Construction mécanique
Décolletage - Distribution de produits non ferreux
Forge Libre 20 tonnes + Acier + Alu
Plastiques industriels - Pièces usinées
Fonderie - Découpage

J. Courtine
17 bis bd Waldeck Rousseau. "Le Mail"- BP 124
42403 SAINT-CHAMOND cedex
Tél.: 04 77 31 21 21 - Télécopie : 04 77 22 63 33

Maison fondée en 1899

Ets SCHMITH

BP SUPER FIOUL - FIOUL
ENTRETIEN DE CHAUDIÈRES
NETTOYAGE DE CUVES

La Cave du Jarez

VINS-CHAMPAGNES-VINS DE PAYS
FONTAINES A VIN (Bag in Box)

10, RUE DUGAS-MONTBEL
42400 SAINT-CHAMOND
Tél. 04 77 31 70 12

Guy SECOND

CHARPENTE
MENUISERIE
ESCALIERS

Le Grand Chemin
42320 CELLIEU
TÉL. : 04 77 73 46 13

Nous remercions nos annonceurs pour leur aimable contribution - Faites-leur confiance pour vos travaux ou vos achats.

Laquet

Techniciens du paysage et du sol sportif

Notre entreprise est bénéficiaire de la certification de services. Réf. RE/PAY/01 - Qualicert : 94237 CACHAN Cedex
Liste des caractéristiques certifiées disponible sur simple demande.

Siège Social :

26210 LAPEYROUSE-MORNAY

Agence : 38 270 BEAUREPAIRE

Tél : 04 75 31 91 88

Fax : 04 75 31 99 28

e.mail : laquetsa@aol.com

La Maison Des Délices

PRODUITS DU TERROIR

COLIS GASTRONOMIQUES
VINS FINS
CHOCOLATS

~~

PARTENAIRE
DE VOTRE ENTREPRISE
POUR VOS CADEAUX D'AFFAIRES

~~

COMITÉS D'ENTREPRISES
CADEAUX FÊTE DES MÈRES
FÊTE DES PÈRES
COLIS DE NOËL

~~

LES BOISSONNANCHES - 42320 CELLIEU
Tél/Fax : 04 77 73 38 11
e-mail : lamaisondesdelices@free.fr

PÉPINIÈRES DU JAREZ

Franck BLANCHARD - Frédéric MARCON

PAYSAGISTES

Contrats d'entretien
Création et entretien de parcs et jardins
Elagage - Plantations - Taille

4, bis rue Blanqui - Le Creux
42400 SAINT-CHAMOND
Tél : 04 77 29 70 13

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
RAVALEMENT DE FAÇADES
COUVERTURES - TRAVAUX
PUBLICS ET PARTICULIERS

ANTONA

ENTREPRISE ANTONA S.A.

LIEU-DIT PEYRARD
42400 SAINT-CHAMOND
TÉL : 04 77 22 17 47
FAX : 04 77 31 46 28

MONTEILLER Bernard sarl

Chauffage - Climatisation
Sanitaire - Zinguerie

Irrigation



Atelier - Bureau :
Rue des Châtaigniers
42320 CELLIEU
Tél : 04 77 73 08 43
Fax : 04 77 73 15 39
e.mail :
bernard.monteiller@monteiller.fr

EDITIONS FAUCOUP 04 77 22 41 07